

TEST ET MAINTENANCE DES BORNES ESCAMOTABLES VENDREDI 7 FÉVRIER 2025

CIRCULATION

Le vendredi 7 février 2025 à partir de 9 h et jusqu'à la fin des tests, la circulation sera momentanément interrompue au droit des bornes escamotables sur l'axe suivant :

- avenue Monseigneur Théas,
- rue Sainte Marie,
- avenue Monseigneur Schoepfer,
- pont Saint Michel,
- avenue Bernadette Soubirous,
- rue des Carrières de Peyramale,

DÉVIATION

Durant cette période, la circulation des véhicules sera réglée et déviée vers les rues adjacentes par les agents de la Police Municipale.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

**Retrouvez l'arrêté municipal
dans son intégralité sur www.lourdes.fr**

